



CLASSIQUES
GARNIER

« Cotisations pour l'année 2004 », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*
Série VIII, n° 33 - 34, 2004 (Janvier – Juin), p. 105-105

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12122-0.p.0105](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12122-0.p.0105)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2004. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Cotisations pour l'année 2004

Leurs montants restent inchangés. Vous êtes instamment prié(e) de vous en acquitter au début de l'année civile. Si vous avez également à payer des cotisations oubliées au cours des précédentes années, veuillez en libeller la somme en €, par conversion des montants indiqués sur les bulletins antérieurs à 2002.

	U. E. et Suisse	Hors U. E. *
Sociétaires	28 €	31,5 €
Etudiants de moins de 25 ans	10 €	15 €
Donateurs	35 €	39,5 €
Bienfaiteurs	42 €	47,5 €
Personnes morales	33,5 €	36,5 €

Vous êtes prié(e) de vous acquitter de votre cotisation.

- soit en adressant à la boîte postale de l'Association (S.I.A.M., B.P. 07 Paris-Mouffetard, 75221 Paris Cedex 05) un chèque postal ou bancaire établi au nom de la S.I.A.M. (CCP 0627 195 P 020),
- soit en procédant par virement au compte suivant : Banque Nationale de Paris, Société Internationale des Amis de Montaigne, chez M. Olivier Millet, 126 Avenue de Versailles, 75016 Paris. Domiciliation BNP : Paris, Code Banque 30004, code guichet 01533. Numéro de compte 00010068296 RIB 87.

Merci de votre indispensable soutien.

* Les sociétaires résidant aux U.S.A. sont priés de régler leur cotisation au correspondant de la S.I.A.M., en lui envoyant les chèques à son adresse professionnelle :

M. George Hoffmann
Romance Languages & Literatures
University of Michigan
812 East Washington St.
Ann Arbor, MI 48109-1275

Montants des cotisations en dollars : Sociétaires 30 \$; Étudiants 14 \$; Donateurs 37 \$; Bienfaiteurs 44 \$;
Personnes morales 34 \$.